



Des premiers états des lieux

Fixer un cap pour l'avenir ne peut se faire sans savoir d'où l'on part. La mairie des Allues a porté deux démarches à visée diagnostique, pour faire un état de lieux de l'existant, et ainsi s'offrir la possibilité, demain, de mesurer le chemin parcouru.



LES ACTIONS ET LES DYNAMIQUES PRÉEXISTANTES

En 2021, la commune des Allues a réalisé un premier état des lieux des actions déjà engagées par le territoire qui contribuent au développement durable. Pour ce faire, la municipalité s'est appuyée sur le bureau d'études Damoé qui a rencontré 27 élus, agents ou partenaires sous la forme de réunions ou d'entretiens individuels.

Cet état des lieux a permis de faire un premier recensement d'actions en cours, d'identifier les freins et obstacles rencontrés et d'échanger sur les indicateurs de résultats utilisés.

Afin d'aborder le développement durable dans toutes ses composantes, les thématiques suivantes ont été balayées lors de ces rencontres :

- > les ressources en eau et énergie (économies, production et sensibilisation),
- > les déchets (réduction à la source, valorisation),
- > l'exemplarité de l'administration,
- > la conciliation du développement durable et de l'économie,
- > la qualité de l'air et le changement climatique,
- > l'alimentation locale et durable,
- > les mobilités,
- > l'aménagement durable du territoire et la préservation des espaces naturels,
- > la mobilisation des forces vives du territoire (jeunes, habitants, grand public...) dans la gouvernance écologique du territoire.

Cet état des lieux a permis d'identifier 459 actions, dont 155 portées en interne par la mairie et 304 portées par les partenaires rencontrés (MéribelAlpina, ONF, S3V, PNV, Suez, CCVV et Méribel tourisme).



Il a mis en évidence que toutes les thématiques étaient abordées, a minima au travers d'une action ou par une partie des acteurs, avec une prédominance sur les thématiques suivantes :

- > réduction des déchets ;
- > économies d'eau et d'énergie ;
- > paysage ;
- > être exemplaire dans la gestion durable de la structure ;
- > développement de l'emploi durable ;
- > achat durable.

La synthèse de ce diagnostic est présentée en annexe 1.



Au-delà du recensement des actions engagées, ce diagnostic a permis de mettre en lumière :

- > une envie d'agir de la part des services communaux ;
- > la multitude d'actions déjà engagées dont certaines structurantes et souvent méconnues ;
- > des partenaires prêts à agir (nombre d'actions, des interlocuteurs dédiés) ;
- > le souhait des partenaires d'aller vers une direction claire et globale pour le territoire ;
- > une faible structuration ou une absence de stratégie pour l'ensemble des acteurs ;
- > un manque de suivi des actions et de leurs résultats.

La démarche Méribel 2038 constitue donc, à l'aune de ce diagnostic, une opportunité réelle pour structurer et dessiner une stratégie et un suivi des actions locales.